



Changement de nom de mon fils

Par **mymy2404**, le **02/04/2016 à 17:32**

bonjour à tous [smile4]rnj'aimerais solliciter votre aide s'il vous plaisrnVoilà en 2013 j'ai donner naissance à mon fils, son géniteur l'a reconnu, mais ne s'en est jamais occupé. rnAujourd'hui il est décédé et j'aimerais que mon fils porte mon nom puis ensuite qu'il porte de nom de l'homme qui le considère comme son propre fils rncomment puis-je faire ? rnAu niveau de l'acte de naissance que puis-je faire également? svp merci a tout se qui me répondrons

Par **amajuris**, le **02/04/2016 à 18:13**

bonjour,rnvotre proposition revient qu'à ce que votre fils change 3 fois de nom de famille ce qui ne me semble pas une bonne chose pour l'équilibre de votre enfantrnplus juridiquement, le nom de famille donné à un enfant par ses parents ne peut pas être modifié sauf en cas de modification de la filiation.rnla solution serait que l'homme adopte votre enfant et demande que l'enfant adopté porte le nom de l'adoptant.rnvous pouvez consulter ce lien:rn<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2621>rnsalutations

Par **mymy2404**, le **02/04/2016 à 19:20**

merci pour votre réponse rnen effet le plus simple est que son père de cœur l'adopte mais le mariage on n'y songe dans l'avenir pas dans l'immédiat rnquel solution me reste t'il ?